

PROCURATION SPECIALE

Je soussigné Flament Johnny Jean Marcel né à Mbandaka le 30 novembre 1948, co-gérant de la société JEKA sarl, élisant domicile au cabinet de Me Michel BENONI, sis au n°11, Avenue Kapipa, commune de Makiso à Kisangani, donne par la présente mandat à Me Michel BENONI BOYOKO, avocat au barreau de la Tshopo d'ester en justice au nom et pour le compte de la société JEKA sarl dans l'affaire inscrite in RC dans l'affaire in RC 14.495/TGI/KIS en tierce opposition contre le jugement RC 14.196 prononcé en date du 11 mai 2018 par le TGI/KIS.

Je promets de ratifier tout pour le bon. Cette procuration spéciale vaut pour la procédure en appel éventuelle.

Fait à Beauraing, le 2 aout 2019,

Johnny Flament,
Co-gérant de JEKA sarl

Cathy Heuskin,
Co-gérante de JEKA sarl



Vu pour légalisation de la signature

De Mr ~~Flament Johnny~~ et Mme ~~Heuskin~~
Apposée ci-dessus.

Beauraing, le 12/08/2019.....

Le Bourgmestre,

Pour le Bourgmestre,

Délégation art. L 1423-25 C.D.L.D.

Pour le Bourgmestre
Délégation art. L 1423-25 C.D.L.D.

ACTE D'ELECTION DE DOMICILE

Je soussigné Flament Johnny Jean Marcel né à Mbandaka le 30 novembre 1948, co-gérant de la société JEKA sarl, déclare élire domicile au cabinet de Me Michel BENONI, sis au n°11, Avenue Kapipa, commune de Makiso à Kisangani dans l'affaire inscrite in RC 14.495/TGI/KIS en tierce opposition contre le jugement RC 14.196 prononcé en date du 11 mai 2018 par le TGI/KIS.

Cet acte d'élection de domicile vaut pour la procédure d'appel éventuelle.

Fait à Beauraing, le 2 aout 2019,

Johnny Flament,
Co-gérant de JEKA sarl

Cathy Heuskin
Co-gérante de JEKA sarl



Vu pour légalisation des signatures

De Mr. Flament Johnny et Mme. Heuskin Catherine

Apposées ci-dessus.

Beauraing, le 12/08/2019.....

Le Bourgmestre,

Pour le Bourgmestre,

Délégation art. L 1123-25 C.D.L.D.

Pour le Bourgmestre

Délégation art. L 1123-25 C.D.L.D.